

Mettre à jour le budget exécutoire - TCR

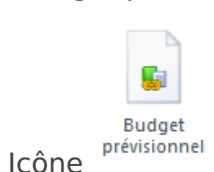
Cette page explique la mise à jour du budget exécutoire en comptabilité quand le financeur retourne la validation du budget de l'année.

Par exemple, pour l'exercice 2022, le financeur a retourné le budget exécutoire 2022.

Si le financeur n'a pas retourné l'exécutoire de l'exercice, voir la méthode proposée à "Mise à jour du budget exécutoire si le financeur ne l'a pas encore retourné"

Prérequis

Ce mode opératoire s'adresse à l'ensemble des utilisateurs bénéficiant du droit d'utilisation au 'Budget prévisionnel' du Menu 'Gestion du Budget',




Le budget prévisionnel est établi sur l'exercice précédent. Il convient donc de se positionner sur cet exercice.

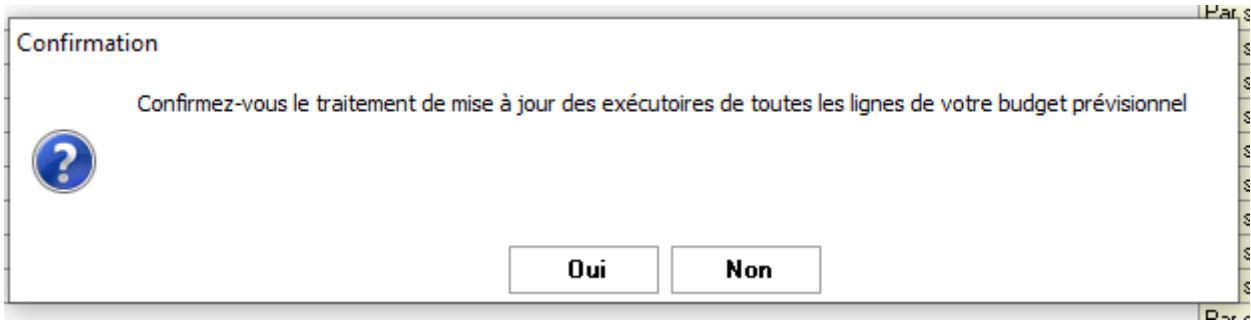
Principe

Mettre à jour l'exécutoire à partir du proposé

La première étape consiste à initialiser l'exécutoire à partir du proposé/demandé.

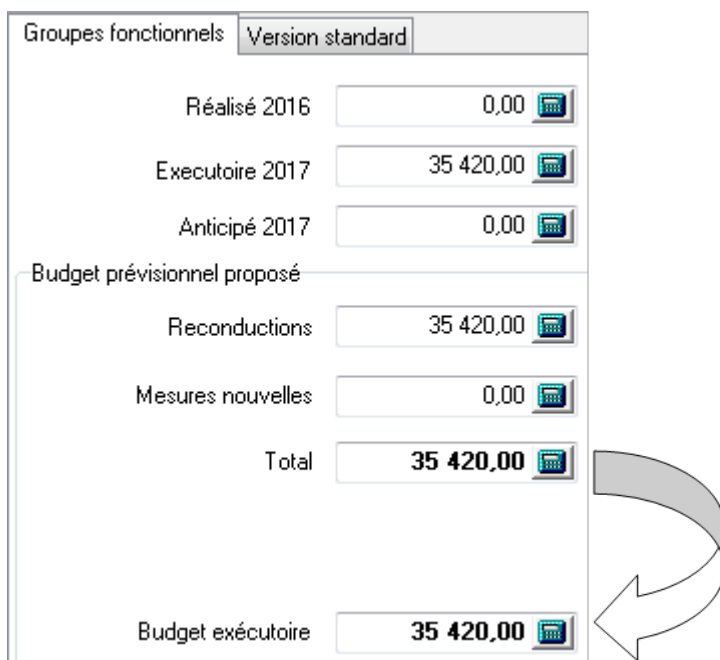
Dans la gestion du budget prévisionnel, utiliser le bouton en forme de couteau suisse  (il s'intitule Utilitaires) et sélectionner le choix 'MAJ de l'exécutoire avec le proposé' (4^{ème} ligne).

Le programme demande une confirmation



Confirmer le traitement.

Le programme passe alors en revue tous les comptes budgétaires présents et effectue un copier-coller de la zone 'Total budget prévisionnel proposé' dans la zone 'Budget exécutoire' :



| Groupes fonctionnels | | Version standard |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Réalisé 2016 | 0,00 | |
| Executoire 2017 | 35 420,00 | |
| Anticipé 2017 | 0,00 | |
| Budget prévisionnel proposé | | |
| Reconductions | 35 420,00 | |
| Mesures nouvelles | 0,00 | |
| Total | 35 420,00 | |
| Budget exécutoire | 35 420,00 | |

A large curved arrow points from the 'Total' row of the 'Budget prévisionnel proposé' section to the 'Budget exécutoire' row, indicating the data transfer.

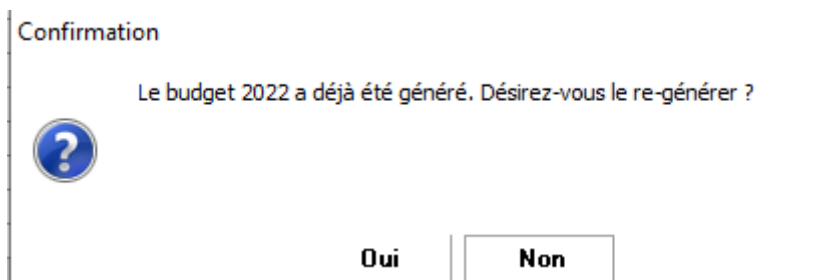
Remarque : à ce niveau, l'exécutoire est égal au proposé. Il convient de modifier manuellement les comptes pour lesquels le montant diffère. Il faut qu'à l'édition la zone 'Total groupe' de chacun des six groupes corresponde à ce que le financeur accorde. il n'y a pas d'automatisme possible.

Une fois l'exécutoire à jour, il convient de le transposer dans la 'Gestion du budget' de l'exercice suivant.

Mettre à jour l'exécutoire dans l'exercice concerné

En étant toujours positionné dans le 'Budget prévisionnel' de l'exercice précédent, utiliser le bouton en forme de double page blanche oblique , il s'intitule Mise à jour du budget.

Le programme vous indique que 'Le budget 20NN a déjà été généré' et vous demande de confirmer sa régénération.



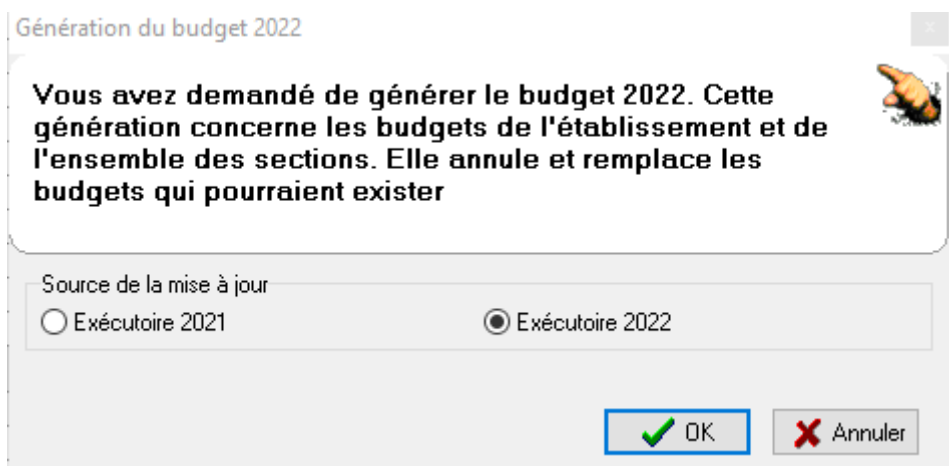
Confirmation

Le budget 2022 a déjà été généré. Désirez-vous le re-générer ?

Oui Non

Une fois, la confirmation effectuée, le programme vous demande quel exécutoire mettre à jour :

- celui de l'exercice N-1, choix de gauche, non présélectionné
- celui de l'exercice N, choix de droite, présélectionné (celui qui nous intéresse)



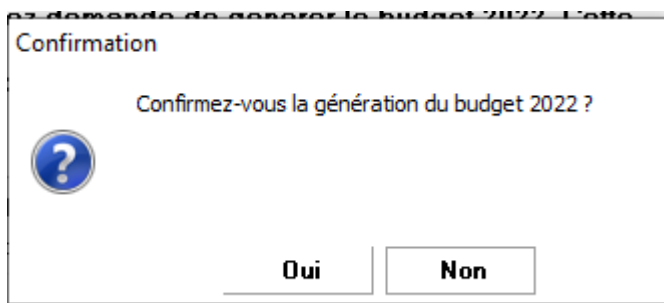
Génération du budget 2022

Vous avez demandé de générer le budget 2022. Cette génération concerne les budgets de l'établissement et de l'ensemble des sections. Elle annule et remplace les budgets qui pourraient exister

Source de la mise à jour

Exécutoire 2021 Exécutoire 2022

Le choix validé, le programme vous demande de confirmer la régénération du budget.



Confirmation

Confirmez-vous la génération du budget 2022 ?

Oui Non

A l'exécution, le programme passe en revue tous les comptes du prévisionnel et reporte la zone 'Budget exécutoire' dans la zone 'Budget' du même compte de la 'Gestion du budget' de l'exercice suivant

| Budget | Virements de Crédits et DM | Budget annuel |
|--------|--------------------------------|---------------|
| 35 420 | 0,00 | 35 420,00 |
| | dont Crédits non Renouvelables | 0,00 |

Il convient de recalculer le contrôle budgétaire afin d'obtenir un suivi budgétaire à jour.

Mise à jour du budget exécutoire N si le financeur ne l'a pas encore retourné

Dans ce cas, 2 possibilités existent, la première, plus sûre, est de repartir de l'exécutoire de l'exercice précédent. Par exemple, pour 2023, il s'agit de reprendre l'exécutoire 2021.

L'autre option, plus risquée, est de considérer que le proposé 2022 (déposé au 31 octobre précédent) va être accepté. Dans ce cas, il faut remonter en début de document et faire comme si le financeur avait validé le budget.

Dans le premier cas, il faut mettre à jour l'exécutoire avec le proposé.

Revision #19

Created 6 September 2022 13:21:51 by Jean François KERSERHO

Updated 17 October 2025 14:29:04 by Elodie LUCEYRAN